

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Noël CASTEX **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	50
		Présents	31
		Votants	36

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2023-02-16C Budget annexe Centre Aquatique – Budget primitif 2023

Rapporteur : Thomas BIETRY

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le conseil communautaire du 23 février 2023,
Vu les restes à réaliser et les différents résultats,*

Le Budget Primitif concernant le budget annexe Centre Aquatique est voté par chapitre selon la réglementation de la M14.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2023 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↪ vu le coût de l'eau, l'électricité, le gaz, les produits de traitement et les analyses de l'eau, le matériel pour l'entretien courant des locaux, la remise en état de toutes les installations de sécurité, téléphonie, une somme de 573 450€ est à inscrire au chapitre 011.

↪ vu le personnel affecté au centre aquatique, une somme de 665 250 € est à inscrire au chapitre 012.

↪ vu le virement à la section d'investissement, une somme de 181 808.77 € est à inscrire au chapitre 023.

↪ une somme de 2 150 € est à inscrire au chapitre 65.

↪ vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, une somme de 18 600 € est à inscrire au chapitre 66.

↪ une somme de 100€ est à inscrire au chapitre 67.

A la section de fonctionnement, en recettes :

↪ vu le montant d'atténuation de charges, une somme de 3 000 € est à inscrire au chapitre 013.

↪ vu le montant des ventes des différentes activités de l'année antérieure, une somme de 150 000 € est à inscrire au chapitre 70.

↪ vu le montant F.C.T.V.A, une somme de 8 000 € est à inscrire au chapitre 074.

↪ vu les soutiens versés, une somme de 1 304 852.32 € est à inscrire au chapitre 77.

A la section d'investissement, en dépenses :

↪ Vu les frais d'étude pour le devenir du bassin et du parc extérieur, une somme de 60 000€ est à inscrire au compte 20.

↪ vu les restes à réaliser 2022 (25 326.80€)

↪ vu la remise en état de certaines installations, la mise en place d'un groupe froid, la somme de 229 326.80 € est à inscrire au compte 21 (hors RAR).

↪ vu les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, une somme de 91 700€ est à inscrire au chapitre 16.

A la section d'investissement, en recettes :

↪ vu le virement de la section de fonctionnement, la somme de 181 808.77 € est à inscrire au compte 021.

↪ Vu le montant des amortissements, la somme de 24 493.55€ est à inscrire au compte 040.

↪ Vu le montant des dotations, la somme de 31 680 € est à inscrire au compte 10.

Ainsi, le budget 2023 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	1 465 852.32 €	1 465 852.32 €	0 €
Investissement	381 026.80 €	381 026.80 €	0 €
Résultat général de l'exercice			0 €

De manière synthétique, détaillée et arrondi :

Image synthétique du BP 2023 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	573 450 €
60612	Energie – électricité	420 000€
60624	Produits de traitement	13 000€
60631	Fournitures d'entretien	2 500€
60632	Fournitures de petit équipement	8 000€
60636	Vêtements de travail	1 700€
6064	Fournitures administratives	1 000€
611	Contrats de prestations	23 900€
6135	Locations mobilières	10 600€
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	40 000€
615231	Entretien et réparations voiries	8 000€
61551	Matériel roulant	100€
61558	Autres biens immobiliers	1 000€
6156	Maintenance	19 000€
6161	Assurance multirisques	3 700€
6188	Autres frais divers	9 700€
6232	Fêtes et cérémonies	360 €
6236	Catalogues et imprimés	800 €
6237	Publications	40 €
6251	Voyages et déplacements	1 500€
6262	Frais de télécommunication	3 300€
627	Frais bancaires	250€
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 200€

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



ID : 090-249000241-20230406-2023_02_16C-BF

6284	Redevances pour services rendus	1 800€	
6288	Autres services extérieurs	2 000€	
Chap. 012	Charges de personnel		665 250 €
Chap. 023	Virement à la section d'investissement		181 808.77 €
Chap 42	Opérations d'ordre et de transfert		24 493.55 €
Chap. 65	Autres Charges gestion courante		2 150 €
Chap. 66	Charges financières		18 600 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles		100€
Total des dépenses de fonctionnement			1 465 852.32 €
En recettes			
Chap. 013	Atténuations de charges		3 000 €
Chap.070	Ventes de produits à caractère sportif		150 000 €
Chap. 74	Dotations et participations		8 000 €
Chap. 77	Produits exceptionnelles		1 304 852.32 €
Total des recettes de fonctionnement			1 465 852.32 €

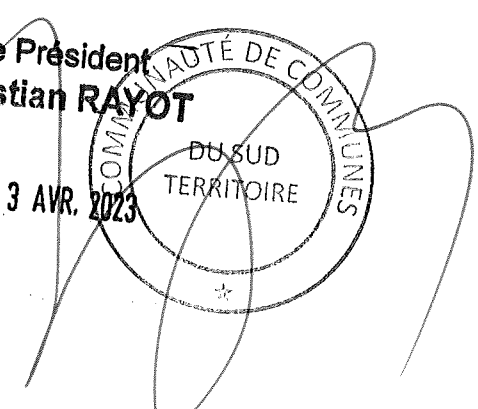
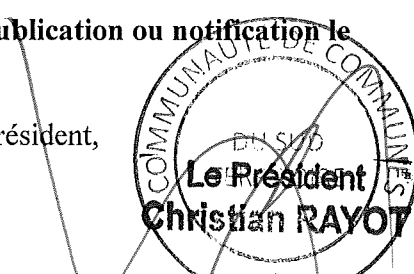
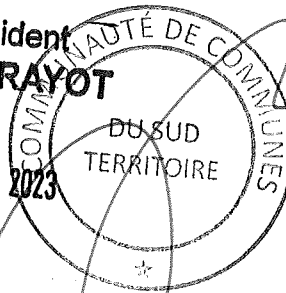
Section d'investissement			
En dépenses			
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées		91 700 €
Chap. 20	Immobilisation incorporelles		60 000€
Chap. 21	Immobilisation corporelles dont		254 653,60 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	160 000 €	
2158	Autres installations, matériel	7 500 €	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	25 000 €	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	500 €	
2184	Mobilier	5 000 €	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000 €	
2158	Outils	3 000 €	
Dont restes à réaliser 2022 pour info		25 326.80 €	
Total des dépenses d'investissement			381 026.80 €

En recettes		
Chap 001	Excédent Investissement 2022	143 044.48€
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	181 808.77€
Chap. 040	Opérations d'ordre	24 493.55 €
Chap. 10	Dotations, fonds divers	31 680 €
Total des recettes d'investissement		381 026.80 €

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'adopter le budget primitif du budget annexe Centre Aquatique pour l'exercice 2023 tel que présenté ci-dessus.

Annexe : Vue préparatoire.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 
<p>Et publication ou notification le</p> <p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 	<p>JEUDI 13 AVR. 2023</p> 

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60006 - CENTRE AQUATIQUE (60006) / 2023

Fonctionnement-Dépense	Exercice précédent				Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
011 Charges à caractère général								
60222 Produits d'entretien	2 200,00	2 200,00	0,00	0,00				
60611 Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00				
60612 Énergie - Électricité	275 000,00	275 000,00	214 958,47	78,17		420 000,00	420 000,00	152,73
60624 Produits de traitement	7 500,00	7 500,00	12 338,13	164,51		13 000,00	13 000,00	173,33
60631 Fournitures d'entretien	5 500,00	5 500,00	1 257,51	22,86		2 500,00	2 500,00	45,45
60632 Fournitures de petit équipement	9 000,00	9 000,00	7 849,36	87,22		8 000,00	8 000,00	88,89
60636 Vêtements de travail	1 815,00	1 815,00	2 148,37	118,37		1 700,00	1 700,00	93,66
6064 Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	108,67	10,87		1 000,00	1 000,00	100,00
611 Contrats de prestations de services	32 000,00	32 000,00	32 442,78	101,38		23 900,00	23 900,00	74,69
6135 Locations mobilières	7 000,00	7 000,00	7 082,91	101,18		10 600,00	10 600,00	151,43
61521 Terrains	0,00	-3 100,00	0,00	0,00				
615221 Entretien et réparations bâtiments publics	55 000,00	55 000,00	27 763,57	50,48		40 000,00	40 000,00	72,73
615231 Entretien et réparations voiries	8 200,00	8 200,00	8 140,80	99,28		8 000,00	8 000,00	97,56
61551 Matériel roulant	100,00	100,00	0,00	0,00		100,00	100,00	100,00
61558 Autres biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	1 058,23	52,91		1 000,00	1 000,00	50,00
6156 Maintenance	15 000,00	15 000,00	17 628,80	117,53		19 000,00	19 000,00	126,67
6161 Assurances multirisques	2 720,00	2 720,00	3 157,10	116,07		3 700,00	3 700,00	136,03
617 Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00				
6188 Autres frais divers	7 325,00	7 325,00	6 475,84	88,41		9 700,00	9 700,00	132,42
6228 Divers	0,00	0,00	-519,17	0,00				
6232 Fêtes et cérémonies	1 390,00	1 390,00	1 646,00	118,42		360,00	360,00	25,90
6236 Catalogues et imprimés	2 500,00	2 500,00	336,00	13,44		800,00	800,00	32,00
6237 Publications	0,00	0,00	0,00	0,00		40,00	40,00	
6251 Voyages et déplacements	1 540,00	1 540,00	1 440,00	93,51		1 500,00	1 500,00	97,40